

N°2021 - 10 – Novembre 2021

Le bulletin mensuel des AMM présente les décisions délivrées concernant des produits phytopharmaceutiques et adjuvants : les décisions de retraits de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications d'AMM majeures (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi, retraits d'usages, etc...).

Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, génériques, de revente et de seconde gamme. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

### Actualité du mois :

- **Conditions de retrait d'un produit à base de famoxadone, suite à la non-réapprobation de la substance :**
  - fin d'autorisation et de vente au 16/03/2022,
  - date limite pour l'utilisation fixée au 16/09/2022.

### I - Retraits d'autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM/permis	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
BASAGRAN SG SORALYS	2180035	Herbicide	Bentazone	Professionnel	13/09/2021
NAPROTOP	2150091	Herbicide	Napropamide	Professionnel	17/09/2021
PROPASOL	2170900	Herbicide	Napropamide	Professionnel	17/09/2021
PROPLUS	2100229	Herbicide	Napropamide	Professionnel	17/09/2021
PROPLUS 450 SC	2170395	Herbicide	Napropamide	Professionnel	17/09/2021
SUPER NOVA	9600020	Adjuvant	Polymère d'amines gras, polysorbate 20	Professionnel	21/09/2021

## II - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme PROFESSIONNELLE

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
AGIXA	2210732	Herbicide	X							Florpyrauxifène-benzyle, cyhalofop-butyl	Concentré émulsionnable	21/09/2021
CREDIT XTREME	2210443	Herbicide		X		X			X	Glyphosate	Concentré soluble	21/09/2021
DESERVE	2210423	Insecticide	X			X				Pipéronyl butoxide, deltaméthrine	Concentré émulsionnable	30/09/2021
CARIMBO	2210614	Herbicide	X			X	X			Clomazone	Suspension de capsules	24/09/2021

(\*) GC : grandes cultures  
L : cultures légumières

A : arboriculture  
O : cultures ornementales

V : viticulture  
ZNA : zones non agricoles

D : cultures porte graines, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires

## III- Modifications d'autorisations majeures (renouvellements d'AMM, extensions d'usages...)

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Nature de la modification	Date de la décision
BACKPACK	2150845	Herbicide	Florasulame, fluroxypyr-méptyl	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	25/09/2021
CALLISTO	9900047	Herbicide	Mésotrione	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	15/09/2021
DANEVA	2170421	Herbicide	Mésotrione	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	15/09/2021
DEFT	2080123	Herbicide	Metsulfuron-méthyl	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	04/10/2021
ELUMIS	2100111	Herbicide	Nicosulfuron, mésotrione	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	15/09/2021
ELYPSE 50 WG	2160398	Herbicide	Mésotrione	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	15/09/2021
LEOPARD 120	2010427	Herbicide	Quizalofop-P-éthyl	Professionnel	Extension d'usage majeur	22/09/2021

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Nature de la modification	Date de la décision
NIKITA	2170358	Herbicide	Nicosulfuron, mésotrione, dicamba	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	15/09/2021
STARSHIP	2170361	Herbicide	Mésotrione	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	15/09/2021
TEMSA 100	2150785	Herbicide	Mésotrione	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	15/09/2021
TEMSA SC	2170425	Herbicide	Mésotrione	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	15/09/2021
TORNADO COMBI	2000046	Herbicide	Métamitron, éthofumesate	Professionnel	Modification des conditions d'emploi	27/09/2021

- Pour retrouver les **conditions d'autorisations** (cultures concernées, bio-agresseurs cibles, conditions d'emploi), consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) ; une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents, ou consulter le site [E-Phy](#), catalogue des autorisations ;
- Pour consulter les décisions liées à des **dérogations temporaires (dites 120 jours)**, consulter le [site du ministère chargé de l'agriculture](#) ;
- Pour connaître les produits inscrits sur la **liste des produits de biocontrôle**, consulter la [note de service DGAL/SDSQPV/2021-756 du 13 octobre 2021](#) publiée au bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture ;
- Pour retrouver les listes détaillées des **produits retirés et les délais de grâce** associés, consulter les actualités du site [E-Phy](#) ;
- Pour retrouver toutes les informations sur les **substances actives** et la réglementation européenne associée, consulter [EU Pesticides database](#).